



2018

**RAPPORT FINANCIER
DE L'OBSERVATOIRE DE
L'ENVIRONNEMENT EN
NOUVELLE-CALÉDONIE**



OEIL

**Observatoire de
l'environnement**
Nouvelle-Calédonie

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Les comptes 2018, attestés et certifiés de l'association OEIL font apparaître les données suivantes :

Total des produits	:	108 123 914 XPF
Total des charges	:	110 340 634 XPF
Résultat	:	- 2 216 720 XPF

CE QUE L'ASSOCIATION POSSEDE (valeurs en K CFP)					CE QUE L'ASSOCIATION DOIT (valeurs en K CFP)				
ACTIF	2018	2017	2016	2015	PASSIF	2018	2017	2016	2015
Ses investissements	3 347	3 356	5 339	8 777	Fonds associatifs	-	-	-	-
Ses stocks	-	-	-	-	Cumul reports à nouveau	56 647	56 838	61 130	59 483
Ses créances	1 173	9 102	8 077	2 974	Résultat de l'exercice	-2 216	-190	-4 292	1 646
Son cash	67 644	58 271	56 587	54 827	Dettes à court terme	23 427	15 014	16 774	16 776
Comptes de régularisation	5 694	5 069	9 889	11 328	Comptes de régularisation	-	4 136	6 280	-
Total	77 858	75 798	79 892	77 906	Total	77 858	75 798	79 892	77 905

Pour la troisième fois consécutive, l'année 2018 se termine par un résultat déficitaire de -2 216 720 XPF. Ce résultat s'explique essentiellement par une nouvelle baisse de la subvention de Vale NC de -10 M XPF et par une augmentation des charges de personnel de 3 M XPF, compensée en partie par une baisse de -15 M XPF de sous-traitance. Depuis 2016, l'OEIL s'est engagé dans une politique d'internalisation des compétences permettant de diminuer le poste de dépenses des prestations externes.

LES RECETTES

I.1 Les subventions

Les ressources de l'Observatoire sont constituées des subventions annuelles octroyées par la province Sud et le collège des privés (Vale NC, Prony Energies et la SLN) définies dans la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens, ainsi que par les subventions ponctuelles accordées suite à des appels à projet.

La société d'exploitation minière SMGM, nouveau membre intégré officiellement lors de l'Assemblée Générale du 14 août 2018, a signé la convention cadre pluriannuelle et s'est engagée à verser 1 M XPF en 2018, puis 0,5 M XPF à compter de 2019 et ce, jusqu'en 2022.

En 2018, le montant total des subventions d'exploitation s'élève à 108 055 273 XPF. Elles sont réparties comme suit (cf. tableau 1 et figure 1)

Tableau 1 : Évolution des subventions d'exploitation sur la période 2010_2018

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total des subventions d'exploitation	114 453 100	119 891 070	145 881 813	129 735 500	126 575 000	132 149 250	119 214 609	120 317 032	108 055 273
Subventions annuelles selon conventions cadres d'objectifs et de moyens									
Province Sud	70 400 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000
Industriels	37 500 000	54 000 000	80 000 000	68 210 500	64 000 000	68 200 000	52 000 000	52 000 000	43 000 000
Vale NC	30 281 250	43 605 000	64 600 000	52 810 500	50 000 000	52 800 000	40 000 000	40 000 000	30 000 000
Prony Energies	5 343 750	7 695 000	11 400 000	11 400 000	10 000 000	11 400 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
La SLN	1 875 000	2 700 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
SMGM	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000
Subventions issues de la convention cadre	107 900 000	115 000 000	141 000 000	129 210 500	125 000 000	129 200 000	113 000 000	113 000 000	104 000 000
Subventions ponctuelles									
Province Nord	1 013 100								
Province Sud	140 000								
Etat/DAFE*	5 400 000	4 891 070	2 495 178				198 887	2 053 613	2 386 634
Ministère de l'écologie			2 386 635						
CCCE *				525 000	1 575 000	1 449 250	2 375 722	2 922 322	1 668 639
Gouvernement						1 500 000			
CTME *							2 470 000	1 171 097	
CPS*							1 170 000	1 170 000	
Subventions ponctuelles affectées	6 553 100	4 891 070	4 881 813	525 000	1 575 000	2 949 250	6 214 609	7 317 032	4 055 273

* CCCE : Comité Consultatif Coutumier Environnemental

* CTME : Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Energie

* CPS : Communauté du Pacifique

* DAFE : Direction du service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement

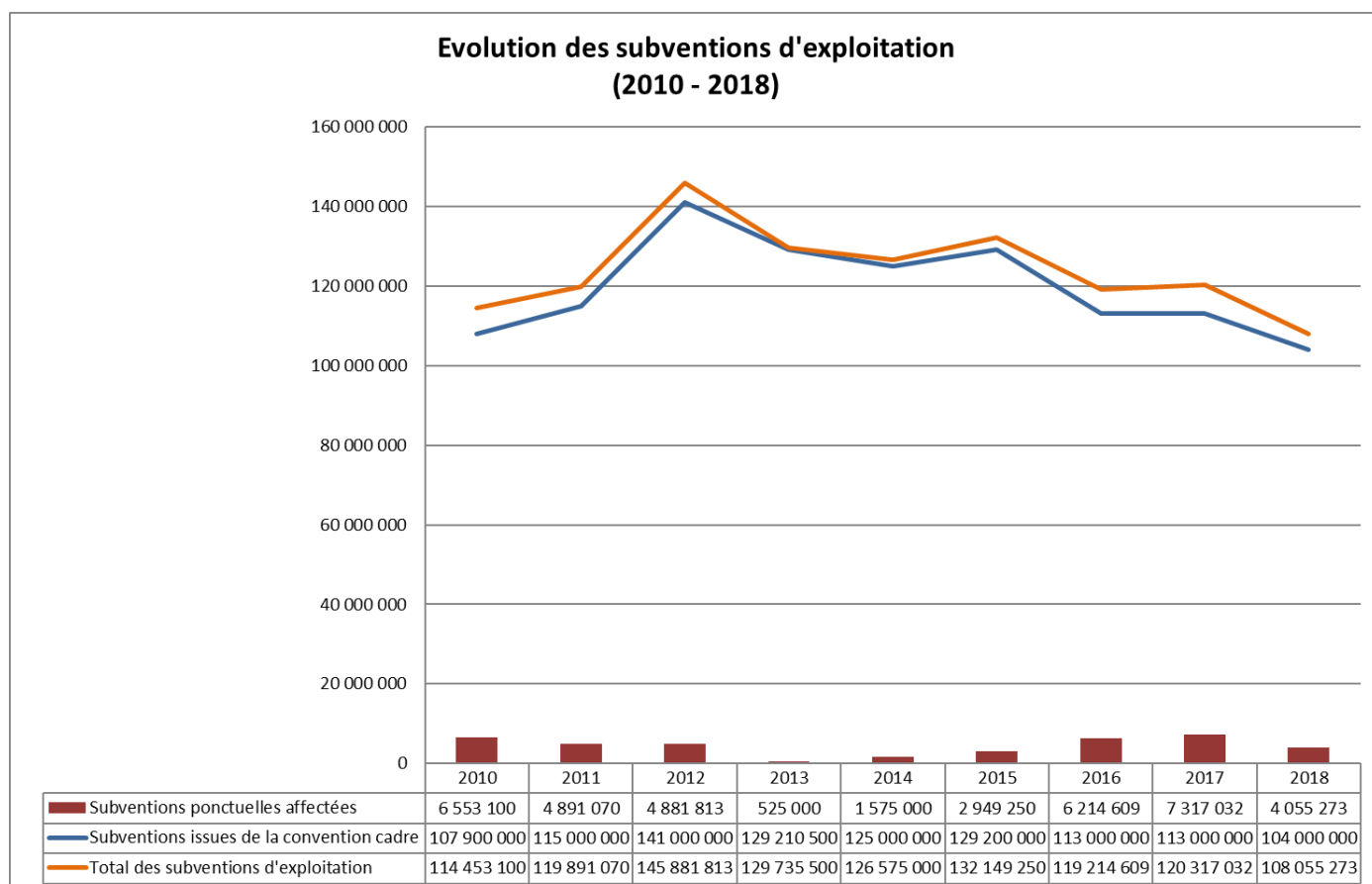


Figure 1 : Évolution des subventions d'exploitation (2010-2018)

En décembre 2015, soit huit mois après la signature de la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° C-198-15, dans laquelle les quatre bailleurs de fonds s'engagent à verser un financement minimal de 129,2 M XPF¹ à l'OEIL pour « garantir son fonctionnement normal et le financement de ses dépenses courantes d'exploitation », les industriels ont décidé de réduire le montant de leur contribution,

¹ (61 M XPF pour la Province Sud et 68,2 M XPF pour les industriels)

passant de 68,2 à 52 M XPF soit une baisse de -24 %. La province Sud maintient sa contribution à hauteur de 61 M XPF comme elle le fait depuis 2012.

En septembre 2017², Vale NC a annoncé qu'au titre de l'année 2018, sa contribution financière serait de 30 M XPF, soit une baisse de -43 % par rapport à son engagement initial. **Le niveau des subventions d'exploitation 2018 se trouve ainsi être le plus bas jamais enregistré depuis la création de l'OEIL il y a 10 ans.**

I.2. Les adhésions

A ces ressources s'ajoutent les cotisations annuelles constatées qui représentent cette année, un total de 54 000 XPF.

L'association Endemia devient un nouvel adhérent en 2018.

Le produit issu de la cotisation 2018 du Comité de gestion de l'île des Pins a été enregistré sur l'exercice 2018, mais reste en créance à la clôture.

I.3. Divers

Créances à recevoir : une subvention accordée par l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) (anciennement CTME) d'un montant de 1 171 097 XPF.

Produits financiers : au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun placement sur des comptes à terme de la trésorerie de l'OEIL.

Produits divers de gestion courante : le montant est nul en 2018.

Produits exceptionnels : le montant est nul en 2018.

LES DEPENSES

II.1. Analyse de la consommation du budget

Au 31 décembre 2018, le budget a été engagé à hauteur de 80 %. Cet engagement correspond à l'ensemble des dépenses effectuées et des contrats signés (qu'ils soient payés partiellement ou en totalité). La diminution observée de 16 % du taux d'engagement par rapport à 2017 à la même date s'explique par un report et l'annulation d'études validés par le Bureau en novembre 2018.

Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2017 a approuvé le principe de reconduction du plan d'actions 2018 proposé dans la programmation pluriannuelle (PPA). Le budget 2018 voté en décembre 2017, et ajusté en mars 2018 par le Conseil d'Administration s'élève à 130 821 355 XPF (150 855 925 XPF avec le fonds de roulement). Cette somme se répartie comme suit selon la nature des dépenses effectuées (cf. tableau 2).

² Cf. PV du CA du 17/09/2017

Tableau 2 : Répartition du budget 2018

		Budget	Engagé au 31/12	%	Payé au 31/12	%	Reste à engager au 31/12	%
Charges liées au fonctionnement	Frais généraux (fixes)	17 953 633 XPF	15 320 350 XPF	85%	13 698 569 XPF	76%	2 633 283 XPF	15%
	Investissements (QP fonct.)	1 060 325 XPF	541 406 XPF	51%	541 406 XPF	51%	518 919 XPF	49%
	Masse salariale (QP fonct.)	20 249 463 XPF	19 447 913 XPF	96%	17 759 285 XPF	88%	801 550 XPF	4%
	Missions & formations (QP fonct.)	1 300 000 XPF	888 157 XPF	68%	609 733 XPF	47%	411 843 XPF	32%
	Missions prospection obs (QP fonct.)	-	-	-	-	-	-	-
	Fond de roulement (FDR)	20 034 570 XPF	-	-	-	-	-	-
	Sous-total hors FDR	40 563 421 XPF	36 197 826 XPF	89%	32 608 993 XPF	80%	4 365 595 XPF	11%
Charges liées aux activités	Sous-total avec FDR	60 597 991 XPF	-	-	-	-	-	-
	Prestations diverses	1 563 099 XPF	1 390 039 XPF	89%	126 420 XPF	8%	173 060 XPF	11%
	Investissements (QP act.)	-	-	-	-	-	-	-
	Masse salariale (QP act.)	47 248 746 XPF	47 613 857 XPF	101%	43 479 629 XPF	92%	- 365 111 XPF	-1%
	Missions & formations (QP act.)	-	-	-	-	-	- XPF	-
	Missions prospection obs (QP act.)	-	-	-	-	-	- XPF	-
	Activités	41 446 089 XPF	19 400 302 XPF	47%	12 617 983 XPF	30%	22 045 787 XPF	53%
	Sous-total	90 257 934 XPF	68 404 198 XPF	76%	56 224 032 XPF	62%	21 853 736 XPF	24%
	Total hors FDR	130 821 355 XPF	104 602 024 XPF	80%	88 833 025 XPF	68%	26 219 331 XPF	20%
	Total avec FDR	150 855 925 XPF	-	-	-	-	-	-

Nota : Une différence de 2,4 M XPF apparaît entre la masse salariale présentée dans ce tableau de (67 M XPF : 19,4 M XPF + 47,6 M XPF) et celle notée dans les états financiers (69, M XPF). Elle s'explique par le décompte de la provision des congés payés, des frais de formations et de journée cohésion inclus dans les charges du personnels calculées par l'expert-comptable et non pris en compte dans ce tableau.

Comme souhaité par les administrateurs, l'essentiel des dépenses concernent les activités de l'OEIL. Le Tableau n°3 montre que les charges liées aux activités de l'Observatoire représentent 65 % du budget (68,4 M XPF) tandis que celles liées au fonctionnement s'élève à 35 % hors fonds de roulement (FDR) (36,2 M XPF).

Les niveaux de consommation des différents postes budgétaires s'échelonnent entre 47 % et 101 %. Les principaux postes de dépense affichent un taux d'engagement égal ou supérieur à 47 % en 2018 (frais généraux, activités et masse salariale).

Il est également important de noter que 89 % du budget des prestations diverses ont été engagés pour des charges liées aux activités, soit un montant total de 1,4 M XPF.

II.2. Dépenses comptabilisées

Les règles comptables entraînent un décalage à considérer à la lecture des comptes. En effet, les charges présentes dans le budget ne le sont pas forcément en comptabilité et inversement.

Le total des dépenses comptabilisées pour l'exercice 2018 s'élève à 110 340 634 XPF.

Autres achats et charges externes : 34 943 631 XPF (49 889 610 XPF en 2017). Ces charges représentent pour l'essentiel les frais de sous-traitance liés à la réalisation des actions de l'OEIL (ex. : guide pour une standardisation des suivis dulçaquicoles en NC, amélioration du système d'alerte incendies, évaluation des impacts environnementaux des incendies, suivi ACROPORA et Initiative LOV – Les Observateurs Volontaires), et à la communication de ces résultats (ex. : impression et diffusion de l'OEIL Magazine, plaquette sur les impacts environnementaux liés aux incendies).

Masse salariale : Le coût total de la masse salariale pour cette année est de **69 482 342 XPF** soit une augmentation de + 4,5 % par rapport à 2017 (66 466 195 XPF). Cette augmentation tient au recrutement d'une nouvelle responsable de communication avec un niveau de rémunération plus élevé par rapport à celui de la responsable communication recrutée en CDD en 2017, l'embauche de la secrétaire comptable et logistique sur 12 mois à mi-temps, une augmentation contractuelle de 2 % du taux d'ancienneté de trois agents, le recrutement d'une nouvelle chargée d'études, les indemnités de départ de la chargée

d'étude, le recrutement de la secrétaire de direction pour le remplacement de la secrétaire de direction actuelle en congé de maternité, et une augmentation des assiettes de cotisations sociales (Cafat, mutuelle).

Dotations aux amortissements et investissements : **1 978 243 XPF** contre 3 057 028 XPF en 2017. Cette différence s'explique par une baisse des investissements réalisés en 2018. Les investissements effectués en 2018 sont notamment :

- le matériel informatique ;
- le logiciel de comptabilité.

Autres charges : **3 909 135 XPF** contre 2 567 632 XPF en 2017. Il s'agit essentiellement de licences, et de maintenances informatiques et logiciels.

Charges exceptionnelles : le montant de l'exercice 2018 est de 25 883 XPF contre un montant nul en 2017.

II.3. Activités et prestations diverses

L'analyse des données exposées précédemment montre que **47 % de l'enveloppe « Activités » 2018 (19,4 M XPF) et 89 % de l'enveloppe « Prestations diverses » (1,4 M XPF) ont été engagées sur l'exercice.**

Le taux d'engagement 2018 des « Activités » a diminué de 17,5 % par rapport à l'année précédente. En revanche, l'engagement des « Prestations diverses », est supérieur au taux d'engagement de 2017 qui s'élevait à 21 %.

La baisse du taux d'engagement des activités est liée à l'annulation d'actions (ex. : Suivre des stations de référence de manière indépendante, 3,5 M XPF) et au report d'actions coûteuses sur l'exercice 2019 (ex. : étude des formes érosives : 7,9 M XPF).

Le détail des dépenses liées aux activités est présenté dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que dans ce tableau figurent uniquement les activités pour lesquelles un budget a été provisionné et qui sont en partie ou totalement sous-traitées. Sur un total de 85 actions prévues en 2018 (dont 6 n'ont pas pu être réalisées), les activités assurées exclusivement par le secrétariat exécutif sont au nombre de 56 (cf. Rapport d'activité 2018).

Tableau 3 : Détail des dépenses liées aux activités 2018

Étiquettes de lignes	Budget	Engagé	% engagé	Payé	Reste à engager
Résultat attendu II L'état de l'environnement dans le périmètre d'intervention de l'OEIL est connu au moyen d'outils de surveillance	30 420 678 XPF	14 037 971 XPF	46%	8 320 940 XPF	16 382 707 XPF
I-1-1. Renseigner des indicateurs/variables environnementales sur la base des données utiles issues des réseaux existants	500 000 XPF	0 XPF		0 XPF	500 000 XPF
I-1-2. Réaliser des tableaux de bord et des synthèses pour apprécier l'état de l'environnement	2 900 000 XPF	2 900 000 XPF		0 XPF	0 XPF
I-1-3. Opérer les réseaux d'observation scientifiques (selon principe de subsidiarité) et participatifs	12 020 678 XPF	7 630 376 XPF		6 158 615 XPF	4 390 302 XPF
I-2-1. Lancer des études d'acquisition de connaissances env.	7 900 000 XPF	0 XPF		0 XPF	7 900 000 XPF
I-3-1. Améliorer et développer des indicateurs et autres outils de surveillance sur les différents milieux	2 800 000 XPF	3 173 406 XPF		1 938 264 XPF	-373 406 XPF
I-4-1. Conseiller et expertiser les stratégies de surveillance en vue de leur optimisation	500 000 XPF	0 XPF		0 XPF	500 000 XPF
I-5-1. Contribuer à assurer l'accès aux données environnementales publiques, brutes et élaborées, en temps utile	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-6-1. Engager une démarche de qualification des données (protocole, analyse...)	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-6-2. Proposer des formations sur les outils développés par l'OEIL et ses partenaires (indicateurs, applications informatiques...)	2 000 000 XPF	334 189 XPF		224 061 XPF	1 665 811 XPF
I-6-3. Mettre à disposition des CDC, des référentiels, outils, formats, méthodes et guides des bonnes pratiques	500 000 XPF	0 XPF		0 XPF	500 000 XPF
I-7-1. Référencer, structurer et banqueriser les données en vue de leur valorisation	1 300 000 XPF	0 XPF		0 XPF	1 300 000 XPF
Résultat attendu II					
Des informations sur l'état de l'environnement objectives, complètes, compréhensibles et cohérentes sont régulièrement restituées	11 025 411 XPF	5 362 331 XPF	49%	3 246 404 XPF	5 663 081 XPF
II-1-1. Recenser les besoins d'information des publics de l'OEIL	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
II-1-2. Rechercher une efficacité et une efficacité optimales	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
II-1-3. Définir et valider un plan de communication annuel	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
II-2-1. Définir, valider et faire adhérer aux procédures de traitement et de diffusion de l'information	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
II-3-1. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du grand public	7 530 580 XPF	2 671 936 XPF		2 156 956 XPF	4 858 644 XPF
II-3-2. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du public averti	2 320 000 XPF	1 719 800 XPF		372 003 XPF	600 201 XPF
II-3-3. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des jeunes	550 000 XPF	605 075 XPF		351 925 XPF	-55 075 XPF
II-3-4. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des populations riveraines du grand Sud	624 831 XPF	365 520 XPF		365 520 XPF	259 311 XPF
Résultat attendu III L'OEIL est reconnu comme un outil de mise en réseau, crédible et impartial dans ses appréciations	0 XPF	0 XPF	0%	0 XPF	0 XPF
III-1-2. Prioriser ses interventions en analysant et en partageant préalablement l'intérêt à agir	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-1-3. Clarifier le rôle de l'OEIL en cas d'incident environnemental	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-2-2. Valoriser le Conseil Scientifique de l'OEIL	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-3-1. Elargir la composition de l'OEIL	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-3-2. Rationaliser la gouvernance de l'OEIL	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-3-3. Améliorer le processus de décision de l'OEIL	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-3-4. Favoriser l'appropriation de l'OEIL par ses membres et autres acteurs	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-4-1. Développer le réseautage de l'OEIL	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
Total	41 446 089 XPF	19 400 302 XPF		11 567 344 XPF	22 045 787 XPF
IV-1-1. Enveloppes diverses	1 563 099 XPF				1 563 099 XPF
Prestations diverses	1 563 099 XPF	1 390 039 XPF	89%	126 420 XPF	173 060 XPF
Total	43 009 188 XPF	20 790 341 XPF		11 693 764 XPF	22 218 847 XPF

En 2018, 73 % du budget (30,4 M XPF) sont alloués à la réalisation des études environnementales listées dans le plan d'actions pluriannuel (résultat attendu n°1) et 27 % (11 M XPF) à des actions relatives aux communications de l'OEIL. 47 % de cette quote-part ont été engagés, ce qui représente 19,4 M XPF. Les actions correspondant au résultat attendu n°3 n'ont pas de budget associé car elles sont réalisées en interne.

SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/2018

Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de la trésorerie de l'OEIL d'un montant de 67 643 514 XPF au 31/12/18 (contre 58 271 109 XPF au 31/12/17). Il est à noter que ce solde inclus notamment le fonds de roulement de l'OEIL de 20 034 570 XPF qui n'a pas été placé sur un compte à terme du fait des contraintes liées au déblocage de ces fonds avant terme en cas de nécessité (délai de préavis de 30 jours, pénalités). Si l'on tient compte de cette information, le solde bancaire de l'OEIL au 31 décembre serait de 47 608 944 XPF.

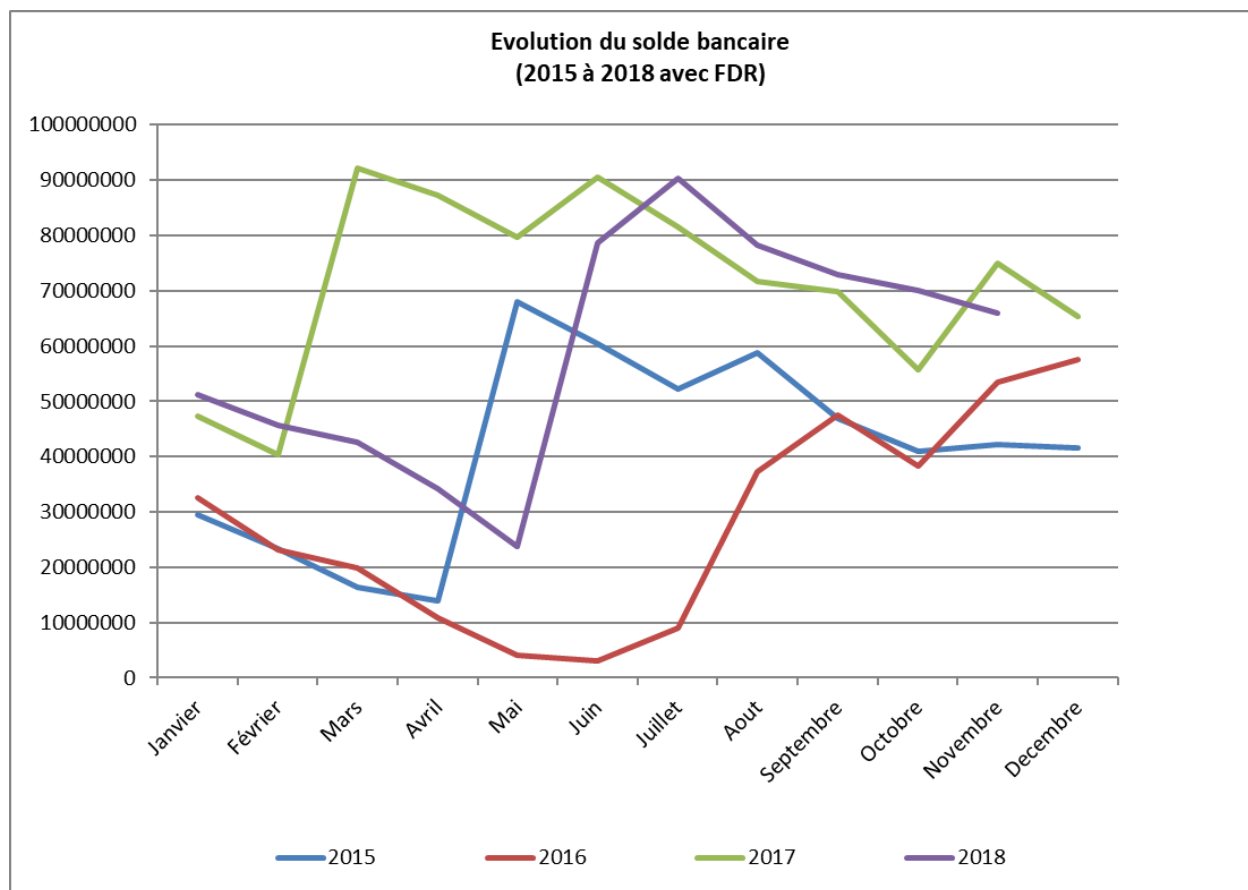


Figure 2 : Évolution du solde bancaire (2015 à 2018 avec FDR)

L'année 2018 a débuté avec un solde bancaire élevé en comparaison des deux années précédentes. Cela s'explique par le versement en toute fin d'année 2017 et en début 2018 des subventions de 2017 dédiées aux actions (le CCCE, la DAFE et la CPS), et du versement tardif des deux dernières tranches de la subvention d'exploitation de Vale NC.

PERSPECTIVES FINANCIERES DE L'OEIL en 2019

Le niveau de subventions prévu en 2019 de la part des cinq bailleurs de fonds réguliers est légèrement plus faible que celui de 2018. Le total des subventions de la PS, VALE NC, PE, SLN et SMGM s'élèvera en 2019 à 103,5 M XPF contre 104 M XPF l'année précédente. A nouveau, **le niveau des subventions d'exploitation 2019 se trouvera au plus bas depuis la création de l'OEIL il y a 10 ans.**